

Tourisme : soutien aux entreprises du transport de personnes



Tourisme : Soutien aux entreprises du transport de personnes

Depuis le début de la crise du Covid-19, le secteur du transport routier de personnes, transport de voyageurs par autocars ainsi que les entreprises « VTC limousine », est très fortement impacté.

Ces deux secteurs d'activité sont dépendants en grande partie de l'activité du tourisme ou des grands événements de prestige. Elles ont le sentiment d'être les grandes oubliées des mesures prises dans le cadre du plan d'urgence d'aides aux acteurs du tourisme. La grogne monte

fortement dans un contexte où les entreprises sont économiquement au bord du gouffre.

En tant qu'organisation professionnelle représentative du transport routier, regroupant principalement les ETI, PME et TPE, l'OTRE a alerté le ministre en charge du tourisme Jean-Baptiste LEMOYNE sur ce constat et ces craintes. En rappelant les propos du président de la République, l'OTRE a indiqué au ministre qu'elle veut être un acteur actif des travaux du plan de relance du secteur du tourisme, dont les entreprises du transport routier sont un maillon très important.

L'OTRE demande donc d'intégrer sans délai les travaux du comité de filière tourisme.

[Consulter le courrier envoyé à Jean-Baptiste LEMOYNE par l'OTRE](#)